



www.vufflens-la-ville.ch

Vufflens-la-Ville

Bulletin d'informations officielles

Juillet 2015

No 2



Dans ce numéro :

Conseil communal du 16 juin 2015	2
Les brèves de la Municipalité	6
Séance publique d'information	14
Emondage des haies et élagage des arbres	15
Marché artisanal	16
Informations diverses de la Municipalité	18
ArtEdifices 2015	21
Informations diverses des sociétés locales et autres	22
Fermeture estivale du Bureau communal	31
Fête nationale	32

Conseil communal du 16 juin 2015

PREAVIS MUNICIPAL N° 1/2015 : «Rapport sur la Gestion et les Comptes 2014»

Dans sa séance du 16 juin 2015,

Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville

- vu le préavis municipal N° 1/2015 du 30 mars 2015;
- ouï le rapport de la Commission de Gestion;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

a décidé

(à l'unanimité des membres présents)

1. d'adopter le rapport de gestion;
2. d'approuver l'attribution de l'excédent de revenus de CHF 24'324.41 au capital qui s'élève après cette opération à CHF 136'774.52;
3. d'accepter les comptes communaux pour 2014, la clôture du compte de fonctionnement et le bilan au 31 décembre 2014 tels que présentés;
4. de donner décharge à la Municipalité et à la Bourse communale pour la gestion et les comptes 2014.

Le retour aux chiffres noirs est dû à des recettes fiscales plus élevées que prévu pour les impôts structurels (personnes physiques et personnes morales) et à une bonne maîtrise des charges.

PREAVIS MUNICIPAL N° 2/2015 : «Nouveau règlement communal concernant le subventionnement des études musicales »

Dans sa séance du 16 juin 2015,

Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville

- vu le préavis municipal N° 2/2015 du 13 avril 2015;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour;

a décidé

(à l'unanimité des membres présents, moins 2 abstentions)

d'adopter le règlement communal concernant le subventionnement des études musicales.

PREAVIS MUNICIPAL N° 3/2015 : «Adoption du règlement communal sur la distribution de l'eau et son annexe»

Dans sa séance du 16 juin 2015,

Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville

- vu le préavis municipal N° 3/2015 du 20 avril 2015;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour;

a décidé

(à l'unanimité des membres présents, moins 2 abstentions)

1. d'adopter le règlement communal sur la distribution de l'eau et son annexe avec délégation de compétences.
2. de fixer l'entrée en vigueur du règlement dès son approbation par la Cheffe du Département du territoire et de l'environnement et l'échéance du délai référendaire et de requête à la Cour constitutionnelle.

Le Bureau du Conseil communal comprend les instances suivantes pour la période du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016

Présidence

Olivier Duperrut, Président
Sébastien Jaquier, 1er vice-président
Pierre-Louis Savoy, 2e vice-président

Secrétariat

Regula Heck-Tobler, secrétaire
Isabelle Duperrut, secrétaire suppléante

Scrutatrice / scrutateurs

Anne Pichard et Jean-Marc Lüscher
François Besançon et Marc Furrer, scrutateurs suppléants

COMMISSIONS PERMANENTES :

Commission de gestion

Jenny Bolay, Présidente
David Goy
Sandrine Fonjallaz
Daniel Tatti
Sébastien Fabre

Commission des finances

Raymond Lambelet, Président
Martine Nicollerat
Alain Vienet
Nadine Frossard Goy
Nicolas Pittet

Commission de recours en matière d'imposition

Stéphanie Goldstein-Moret, Martine Nicollerat et Alain Vienet

Commission ASICoPe

Sven Rieser, membre et Patrick Vigouret, suppléant

Délégation AIEV

Daniel Tatti (Comité directeur), Jean-Pierre Maurer, Gheorghe Giban, Bernard Büttiker, Marc Flury, Michel Gruaz (représentant la Municipalité), David Goy (1er suppléant), Patrick Vigouret (2e suppléant).

Les brèves de la Municipalité

Ingrid Rossel, syndique

Réorganisation scolaire

La CDAP a rendu son arrêt suite au recours déposé par les communes Venoge. Le recours a été déclaré irrecevable. La cour a estimé que la décision du 11 février 2015 du Conseil d'Etat présente un caractère politique prépondérant, de sorte qu'il ne peut pas faire l'objet d'un recours.

Actuellement la cause a été transmise à nos députés du Gros-de-Vaud afin de voir s'il pourrait y avoir une issue favorable au niveau politique.

Suite à l'intervention du député Alexandre Berthoud auprès de Mme la Cheffe du DFJC A.-C. Lyon, une séance va être organisée. Les communes auront à cette occasion la possibilité de défendre leur point de vue.

Piscine des Chavannes à Cossonay

Cette piscine est prévue pour une utilisation publique et scolaire, et fait partie du projet scolaire Asicope.

Au vu de la future réorganisation scolaire, le comité directeur a émis l'idée de sortir la piscine de la partie scolaire du projet. Une association intercommunale pour la piscine pourrait être créée si les communes Assisev et Asicope y montraient un intérêt. A l'heure actuelle les communes concernées ont reçu une demande de la part de l'Asicope pour une entrée en matière. La commune de Vufflens y a répondu positivement.

Il faut savoir que dans le programme romand, il est prévu l'apprentissage de la natation à tous nos petits élèves. Si cette activité a été inscrite dans le programme, c'est avant tout pour une question de survie de l'enfant en cas de chute dans un milieu aquatique.

Ecole et Cantine de Vufflens

Nous aurons toujours 6 classes, à la rentrée scolaire à Vufflens pour un total de 117 élèves dont 67 petits habitants de notre village.

La cantine de Vufflens a connu un franc succès, et ceci démontre que cela correspond à un vrai besoin.

Groupe aînés

Suite à la question adressée à la Municipalité, sur les problèmes liés au vieillissement de la population au Conseil du mois de juin 2014, la Municipalité a décidé de former un groupe de travail concernant ce sujet.

Ce groupe formé de Monique Verly, Stéphanie Goldstein, Béatrice Duchêne, Henri Wehrli, Bernard Büttiker, Yves Trottet, René Combremont, Olivier Berthoud et Ingrid Rossel pour la Municipalité, s'est réuni 7 fois. Différents thèmes ont été abordés. Nous avons reçu des intervenants de Pro-Senectute, et David Goy pour le Taxi-bus.

Pour Pro-Senectute, nous nous sommes intéressés aux tables d'hôtes pour nos aînés déjà mises en place dans différents endroits du canton. Le concept " village solidaire a également retenu notre attention. Nous avons décidé de demander une offre pour une étude conjointe avec la commune de Mex. Cette étude nous permettra de cibler leurs besoins et voir si cela répond à un intérêt.

Si nous devions partir dans un projet de village solidaire, le groupe de travail et la Municipalité vous en parleront plus longuement.

Cette étude durera 2 mois, soit septembre et octobre. De nombreuses personnes seront contactées afin de répondre aux questions et de pouvoir cibler l'éventuel projet à développer.

La Municipalité, entre autres, annoncera cette étude dans le prochain BIOV, afin que les personnes contactées ne soient ni surprises, ni inquiètes.

David Goy est également intervenu pour expliquer plus en détail le Taxi-bus. Ce service peut être fort utile aux personnes ne voulant ou pouvant plus se déplacer en voiture privée. Il pourrait être beaucoup plus sollicité.

Le groupe de travail a également décidé de réunir dans un BIOV spécialement destiné à nos aînés, toutes les informations qui peuvent leur être utiles.

Ajerco

Dans sa séance du mois d'avril le Conseil Intercommunal Ajerco a accepté la création de 12 places en unité d'accueil parascolaire à Penthalthaz. Le comité directeur présentera son plan de développement pour un accueil parascolaire cet automne pour tout le réseau. Il s'agira de créer des places pour des enfants de 4 à 8 ans.

La logique eut été de présenter le plan de développement avant de créer ces douze places. Une opportunité s'est offerte pour créer ces places pour un coût modeste. Au niveau proximité, elles se trouvent à deux pas de l'école et sont en lien avec la garderie existante.

La commune de Penthalaz a envisagé de prendre ces douze places à sa charge puis de les remettre au réseau une fois le plan de développement adopté. Mais dans ce cas, nous n'aurions pas eu droit aux subventions de l'aide au démarrage, car seuls les réseaux peuvent toucher ces subventions.

Plan directeur du Gros-de-Vaud

Le comité directeur du Gros-de-Vaud a terminé le plan directeur. Ce fut un travail de longue haleine qui aura duré presque 5 ans. Ce document vient d'être validé et sera mis en consultation publique dès le 16 juin 2015.

Si tout va bien, il sera soumis à votre approbation cette année encore,

Olivier Berthoud, municipal

vraisemblablement au Conseil du mois de décembre.

Une séance intercommunale a eu lieu hier soir en présence de Mme la Cheffe du SDT Jacqueline de Quattro. Les exécutifs des communes et de leur commission ad hoc étaient conviés à cette présentation du plan directeur. Le comité directeur de l'ARGDV trouvait important que toutes les communes aient accès à la même information.

Zone industrielle / RC 177

Comme vous avez pu le constater de visu, et à travers la présentation de M. Droguet, le projet est désormais dans une phase très active.

Le développement de la zone industrielle et la construction de la RC 177 concernent de nombreuses instances et comités, au sein desquels votre Municipalité est partie prenante, soit :

- Le SIVA, syndicat chargé de l'équipement de la ZI
- Le SEVA, syndicat en charge de l'entretien de cet équipement
- Le SAF RC 177, syndicat en charge du remaniement parcellaire
- La Commission Venoge, qui met en œuvre une démarche de concertation
- Une commission du suivi des mesures environnementales

Lors de la séance de décembre dernier, nous vous avons informés du fait que le Grand Conseil avait voté les crédits nécessaires à la réalisation de la RC 177.

Le délai référendaire écoulé, la Municipalité a, comme annoncé, décidé de retirer son recours au Tribunal fédéral contre le projet Camion Transport.

Après de longs et nombreux échanges entre les Services de l'Etat et nos avocats, les modalités de ce retrait ont été clarifiées. L'arrêt cantonal du 8 janvier 2014 est dès lors exécutoire : la Municipalité a délivré le permis de construire après que les Services de l'Etat aient délivré l'autorisation permettant à Camion Transport de déplacer sa voie de raccordement privée, avec une configuration plus favorable pour Vufflens-la-Ville au niveau « bruit ».

La modification du PPA régissant la ZI n'étant plus nécessaire, le projet mis à l'enquête est devenu sans objet ; l'opposant a été informé que son opposition était dès lors sans objet, et en a pris acte.

Une séance publique d'information sur la RC 177 est agendée au lundi 6 juillet 2015 à 18h. Un tout-ménage va être distribué.

Impacts des nouveaux projets :

Mon collègue Roger Weissbrodt va vous informer sur les projets à venir.

Même si la marge de manœuvre est étroite dans la mesure où ils sont conformes au PPA, la Municipalité reste vigilante, en particulier à travers une lecture critique des rapports d'impact.

Elle s'est adjointe les services d'un acousticien, M. Kalberer.

Dans le cas du projet H2M, celui-ci aide la Municipalité à l'analyse du rapport d'impact, ce qui permettra de poser des exigences, sur le plan constructif notamment, avant de mettre le projet à l'enquête, cela naturellement dans le cadre des possibilités offertes par la législation.

Enfin, la Municipalité va désigner une Commission extraparlamentaire de suivi des projets importants mis à l'enquête. Elle sera déjà associée à la réflexion sur le dossier H2M (Sotrag).

Roger Weissbrodt, municipal

Police des constructions

Outre les projets Camion Transports, COOP et H2M, d'autres projets d'une importance non comparable sont en phase d'analyse au bureau technique, à l'enquête ou en attente de démarrage :

Parcelle 1132 : **Espaces arbres**, permis de construire délivré (halle de stockage et bureaux – vente et fourniture pour le paysagisme et l'horticulture).

Parcelle 1236 : **Box Play** dépôt stockage, vente et construction de conteneurs modulaires – prochaine mise à l'enquête.

Parcelle 927 : **Dénériaz SA** : dépôt stockage matériel construction – prochaine mise à l'enquête.

Parcelle 1151 : **halle multifonctionnelle** partagée en 3 entités - affectation : entreprise de chauffage, de carrelage et de construction - permis de construire délivré.



Nous rappelons à tous les propriétaires qui souhaitent changer de volets, repeindre la façade de leur maison ou changer les tuiles, qu'ils doivent préalablement informer la Municipalité et soumettre un échantillon de couleur avant le début des travaux.

Urbanisme

Notre Méthode automatique de détermination des réserves) connue sous le nom de MADR a été acceptée par le canton par le SDT le 18 septembre 2014. Cette méthode permet de calculer par ordinateur les possibilités de développement des communes. Deux mois plus tard, le même service remet en cause ce document. Nous avons donc écrit à l'Etat pour nous étonner de ce mode de faire et l'informer que nous nous en tiendrons au document du 18 septembre 2014, validé par le service cantonal. « *Signer un nouveau bilan des réserves revenait à mettre en cause les engagements donnés par ledit Service, ainsi que l'étude sérieuse faite par les collaborateurs de l'Etat* ».

Repartir avec une nouvelle MADR, c'était aussi remettre sérieusement en cause le projet « En Villard ».

Mobilité

Le projet d'horaire 2016 des CFF, actuellement en consultation, nous propose une seconde desserte avec un départ au **50** de chaque heure en direction de Lausanne et au **07** en direction de Cossonay-Penthalaz. Cette rame ne circule qu'entre Lausanne et Cossonay-Penthalaz.

Eric Maeder, municipal

Le groupe de travail sécurité école s'est réuni à 2 reprises en 2015. Après avoir fait des recherches de patrouilleurs par annonce dans le Journal de Cossonay et du Gros-de-Vaud, nous avons trouvé deux personnes qui assurent l'ensemble de la semaine à toutes les périodes, sauf le mercredi midi pour l'une d'entre-elles. Ce qui simplifie l'organisation du planning. 8 autres personnes sont disposées à effectuer des remplacements ponctuels. Au vu du nombre d'inscriptions nous n'avons pas assez de personnes pour sécuriser les trois passages piétons. Après une formation donnée par la Gendarmerie à tous les patrouilleurs nous avons pu démarrer la sécurisation de deux passages piétons au haut du Cuvillard et à la Rte de Bovon après les relâches de février.

Après 2 mois nous avons fait un retour avec les patrouilleurs. Les points suivants ressortent :

Parents, enfants et chauffeurs de bus sont satisfaits du service des patrouilleurs.

Sur le passage du Cuvillard, les automobilistes semblent circuler à une vitesse pas très adéquate. Les adolescents ont beaucoup de peine à emprunter les passages piétons, ils préfèrent traverser la route où bon leur semble.

Certains parents déposent leurs enfants n'importe où, et il arrive que ces voitures stationnent sur la ligne jaune du passage piétons de Bovon et hors des cases de stationnement. Ceci diminue la visibilité et complique le passage des bus.

Souci futur, nous avons un des patrouilleurs à plein temps qui est à la recherche d'emploi et peut nous quitter rapidement..

Je voudrais remercier Sylvie Vullioud qui a été la locomotive du groupe de travail et qui réussit à motiver des parents à effectuer la fonction de patrouilleur en cas d'absence des deux titulaires. Malheureusement elle quitte le groupe de travail suite à une nouvelle orientation professionnelle.

La Municipalité est toujours dans l'attente d'un retour de la CCC concernant le passage à 30 km/h dans la Grand-Rue.

Dans cette perspective, la Municipalité souhaite réaliser en une fois toutes les mesures déjà discutées lors de nos séances précédentes.

- Peinture sur la route de Bovon devant l'école
- Modification de la sortie de la Ruelle pour sécuriser les piétons
- Introduction d'une zone 30 km/h si elle est acceptée par la CCC

En cas de réponse favorable, nous pourrions aller de l'avant avec l'étude des travaux afin de pouvoir soumettre un préavis au Conseil Communal.

Suite au courrier de Madame Marie-Hélène Baumann du mois de janvier qui demandait la possibilité de créer un sentier sécurisant les piétons sur la RC 176 depuis l'entrée du village direction Bobst, nous avons écrit au Service des routes. Par retour de courrier ils ont pris note de la proposition et étudieront cette requête lors de la réfection de la RC 176.

RC 177

Les travaux préparatoires ont démarré comme annoncé par Monsieur Droguet. La route du Moulinet va être fermée à la circulation depuis le 29 juin pour une durée d'environ 17 mois certains citoyens seront particulièrement concernés par ces mesures.

Nous venons de faire l'acquisition d'un radar préventif qui nous donne entière satisfaction.

Plusieurs mesures ont déjà été effectuées.

Radar TCS

Rte de Bovon du 27 janvier au 2 février devant l'école (semaine non enneigée) direction centre du village

N. de mesures 18600 qui représentent env. 6200 véhicules

V85 38 km/h

37 automobilistes ont roulé à plus de 50 km/h

Rte de Bovon du 6 au 13 mai toujours devant l'école même sens

N. de mesures 20576 qui représentent env. 6858 véhicules

V85 34 km/h 35 automobilistes ont roulé entre 51 et 60 km/h

Nous avons mis le smile à 35 km/h

Grand-Rue, entrée du village depuis Lausanne, du 19 au 27 mai direction centre du village

N. de mesures 19517 qui représentent env. 5194 véhicules

V85 46 km/h 6.75 % en-dessus de la vitesse, la 1ère mesure est effectuée avant le 50 km/h ce qui permet de corriger sa vitesse.

Domaine de l'eau, remplacement des conduites

Les travaux sur la route de Cuvillard et le chemin de l'Arzillier sont maintenant terminés. Nous avons profité des travaux pour réfectionner la partie intermédiaire du revêtement du chemin de l'Arzillier, entre le chemin des Mainnesses et celui des Grands-Champs. Je rappelle que ce tronçon avait été fortement dégradé par l'importante fuite que nous avons eue, le 8 janvier 2014, sur la conduite d'eau à la hauteur du chemin des Mainnesses.

Certaines personnes se sont demandé pourquoi nous avons procédé aux travaux sur les deux routes en même temps, ce qui rendait la circulation routière un peu compliquée pour les bordiers. Voici la réponse : l'entreprise Walo disposait, au moment fatidique, d'une deuxième équipe et pouvait soit la mettre sur l'Arzillier soit l'envoyer ailleurs. Si nous n'avions pas accepté cette situation, l'équipe aurait été engagée ailleurs et les travaux de l'Arzillier auraient été passablement retardés. Aussi avons-nous pris la décision d'aller rapidement de l'avant.

Dans l'Arzillier la conduite a finalement dû être posée dans la route, pratiquement neuve, car les plans de plusieurs services ne correspondaient pas à la réalité qu'ont révélée les sondages. La pose prévue initialement dans le trottoir aurait nécessité alors des travaux de creuse à la petite cuillère dont les coûts se seraient avérés considérables.

Les décomptes liés au préavis du remplacement des conduites Rie-Pré-Montagnon et Nord des Mainnesses, de même qu'à celui de Cuvillard et de l'Arzillier ne sont pas encore bouclés. Le Municipal responsable se fait quelques soucis à ce sujet car les surprises, en cours de travaux, ne nous ont pas été épargnées. Matériaux pollués à conduire dans le canton voisin, réseau d'eaux claires à adapter car réalité différente de la situation mentionnée sur les plans, conduites de divers services ne correspondant pas aux plans de ceux-ci, etc.

Bâtiments La bibliothèque sera fermée du 23 juin à fin août afin de permettre le remplacement du revêtement endommagé suite à un dégât d'eau en 2013.

Garderie Certains câbles électriques liés au secteur cuisine ont été attaqués par des souris. Ils devront être remplacés afin d'éviter les courts-circuits que nous déplorons sporadiquement.

Sonomètre Afin de pouvoir mesurer et contrôler nous-mêmes les niveaux d'intensité sonore des émissions de la zone industrielle en particulier, la Commune a acquis un sonomètre donc un appareil de mesure du bruit.

Dès le 29 juin 2015, la route du Moulinet sera fermée pour une durée d'environ 17 mois.

* * *

Séance publique d'information

Afin de vous informer sur les travaux d'envergure relatifs à la RC 177, la Municipalité, d'entente avec la Direction générale de la mobilité et des routes, organise une soirée d'information.

La Municipalité invite toutes les citoyennes et tous les citoyens intéressés à la grande salle

le lundi 6 juillet 2015, à 18h00.

Samuel Drognet – Chef de la section projets routiers sera présent pour vous présenter le projet et le planning des travaux et répondre à vos questions.

Au plaisir de vous voir nombreux,

La Municipalité



EMONDAGE DES HAIES ET ELAGAGE DES ARBRES

RAPPEL TOUTE L'ANNEE

Emondage des haies

- à la limite de propriété
- à une hauteur maximale de 0.60m lorsque la visibilité doit être maintenue et 2m dans les autres cas.

Elagage des arbres

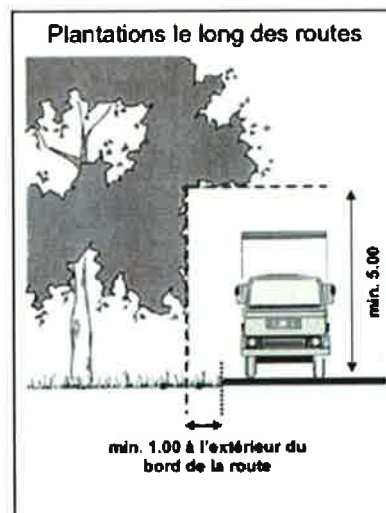
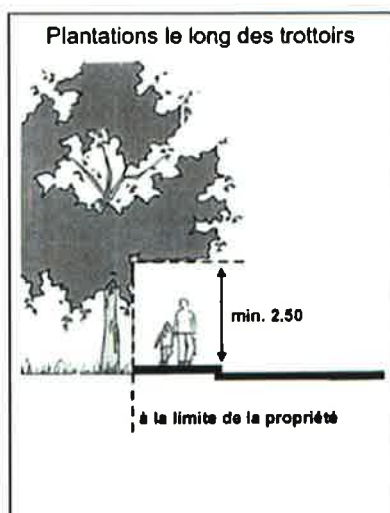
- au bord des chaussées : à 5m de hauteur et à 1m à l'extérieur.
- au bord des trottoirs : à 2,50m de hauteur et à la limite de propriété.

L'éclairage public doit être dégagé de toutes branches

Parcelles incultes

Suivant les art. 123 à 128 et 142, alinéa 8 du code rural et foncier du 8.12.1987, les parcelles incultes doivent être nettoyées et fauchées afin qu'elles ne portent pas préjudice aux fonds voisins.

Les propriétaires fonciers et fermiers sont invités à exécuter ces travaux le plus rapidement possible, **dernier délai au 14 août 2015**, faute de quoi ils pourraient être dénoncés et ces tâches exécutées d'office à leurs frais.





Samedi 29 août 2015

De 9h à 17h

Org GSL

Notre traditionnel Marché Artisanal

Avec concerts de l'Harmonie du Pontet,
du Panidad Steel Band et du Quatuor 4
Tunes.

Carrousel pour les petits, tire-pipes, tours en calèche, exposition de lapins de concours.

**Et pour notre 15e édition :
L'Ecole de Cirque de Lausanne**



**Restauration, Convivialité
Invitez vos amis et connaissances.**

Location du 1er étage de La Seringue



Dès le 1er juillet 2015, la Municipalité souhaite louer le 1er étage de ce bâtiment. Celui-ci peut-être utilisé comme bureau ou pour d'autres usages en accord avec la Municipalité.

En cas d'intérêt, veuillez-vous adresser directement au bureau communal (021/701.32.55).



*Nous contribuons au
bien-être matériel, physique
et moral des personnes
en âge de retraite*

Village solidaire

Nous vous informons que la Municipalité a mandaté Pro Senectute pour étudier la possibilité de faire de Vufflens-la-Ville un village solidaire pour nos aînés.

L'étude aura lieu durant les mois de septembre et octobre 2015. Nous vous remercions d'ores et déjà de l'accueil que vous réserverez aux représentants de Pro Senectute.

Déchetterie communale de la Grande Salle :

Ouverte du lundi au samedi

(fermée uniquement le dimanche et les jours fériés)



**Prière de toujours refermer la porte à votre départ
par respect pour les voisins directs**

La Municipalité



OBJETS TROUVES

Une grande quantité d'objets trouvés de toute nature non réclamés attendent leurs propriétaires au Bureau communal (plaques à gâteau, gourdes, tupp, baskets diverses, habits, etc.).

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir venir chercher ces objets durant les heures d'ouverture **jusqu'au vendredi 24 juillet prochain.**

Tous les objets non réclamés à cette date seront amenés aux points de recyclage adéquats (habits, chaussures, vaisselles, etc.). Nous vous remercions de votre diligence.

Cartes journalières CFF à CHF 35.--

Ces cartes donnent droit à la libre circulation sur les réseaux CFF, les cars postaux, ainsi que la plupart des chemins de fer privés, bus et lignes de bateaux, le jour choisi. Ces cartes sont aussi disponibles sous forme de bons cadeaux. Réservation sur le site www.penthalaz.ch, au guichet du Service de la population de Penthalaz, ou par téléphone au **021 863 20 52**.

En « Last minute », sans réservation, vous pouvez acquérir directement au Bureau de la Commune de Penthalaz, les cartes non vendues du jour ou du lendemain au prix de CHF 20.-

Horaires : Lundi 7h30-11h30 / 13h30-17h Mardi 7h30-11h30

Mercredi 7h30-11h30 / 16h-19h Jeudi/Vendredi 7h30-11h30

Le site internet www.vufflens-la-ville.ch a son guichet virtuel !

Un simple « clic » suffit pour obtenir une attestation de domicile ou autre document. L'inscription d'un chien, une arrivée dans la commune, un départ ou encore un changement d'adresse dans la commune.

Guichet Virtuel

Online





**ArtEdifices
2015**

Du 30 mai au
19 septembre 2015

ArtEdifices 2015

Parcours d'art au cœur du patrimoine
architectural du Gros-de-Vaud

Du 31 mai au 19 septembre 2015 découvrez les œuvres d'art d'une quarantaine d'artistes de renommée nationale à travers un parcours d'exposition au cœur du patrimoine architectural historique du Gros-de-Vaud.

Le Gros-de-Vaud est une région déjà connue pour sa nature et la diversité de ses paysages. Pour la première fois, Echallens Région Tourisme et l'Espace culturel Assens ouvrent les portes des églises et des temples de la région pour une exposition d'art alliant balades et découvertes. En collaboration avec plus de trente communes et paroisses du district, ArtEdifices 2015 propose un regard nouveau sur l'art actuel et sur notre patrimoine, à travers plusieurs circuits réunissant les œuvres d'une quarantaine d'artistes suisses.

A l'intérieur et à l'extérieur des édifices, les artistes ont pu choisir le site à même d'accueillir leur œuvre : leurs sculptures, peintures, installations, vidéos, ont été le plus souvent conçues spécialement et s'intègrent avec respect au lieu de culte et à l'architecture historique, fruit de leur collaboration avec les communes et paroisses hôtes.

Durant la saison, des animations, concerts et autres événements sont organisés sur différents sites du parcours d'exposition par les communes et associations locales.

Exposition tout public, visite libre.

Informations/Contact:

Echallens Région Tourisme, Place des Petites Roches 1, 1040 Echallens,
021 881 50 62 - **www.echallens-tourisme.ch**

Espace culturel Assens, Route du Moulin 9, 1042 Assens,
021 881 16 77 - **www.espace-culturel.ch**



BIBLIOTHÈQUE

**FERMETURE POUR TRAVAUX
DU 23 JUIN AU 28 AOÛT 2015**

**AU PLAISIR DE VOUS RETROUVER
DÈS LE 31 AOÛT 2015**

**Réservez d'ores et déjà le
Samedi 21 novembre 2015
Soirée « théâtre »
à la Grande Salle de Vufflens-la-Ville**

Avec l'aimable soutien de la Commune de Vufflens-la-Ville





Ecole Instrumentale de l'Harmonie du Pontet

Des tarifs abordables grâce au soutien de nos trois communes
Mex - Villars-Ste-Croix - Vufflens-la-Ville

Initiation musicale en groupe

Flûte traversière

Percussions

Clarinette

Guitare



Flûte à bec

Batterie

Saxophone

Piano

Cuivres (trompette, cornet, trombone)

Atelier instrumental jazz

Des bases musicales solides pour rejoindre
l'Harmonie du Pontet, partager et vivre la musique !

Vous souhaitez pratiquer le tennis?

N'HESITEZ PAS!!! Notre club dispose de deux courts extérieurs situés dans un cadre de verdure en bas du village.

En devenant membre du club, vous avez la possibilité de jouer durant toute l'année.

Cours de tennis juniors et adultes, stages pour les juniors pendant les vacances d'été, tournoi interne ainsi que quelques manifestations récréatives vous attendent chaleureusement. Cinq équipes inscrites en 1ère, 2ème et 3ème ligue disputent également les Interclubs.

Cotisation annuelle

Junior jusqu'à 16 ans	CHF	80.-
Apprenti, étudiant	CHF	200.-
Adulte individuel	CHF	340.-
Couple	CHF	560.-
Finance d'entrée	AUCUNE	

Pierre-Alain Cochand, président, tél. 079 213 38 16,

Christophe Grandchamp, mouvement juniors, tél. 079 262 25 61

Inès Rosati, secrétaire, tél. 021 702 21 61

sont à votre disposition pour tout renseignement ou recevoir votre inscription.

Au plaisir de vous rencontrer bientôt sur les courts !



www.tcvufflens.ch





Karaté

UN GRAND BRAVO A NOS ATHLETES POUR LEURS MAGNIFIQUES PERFORMANCES AU SECOND TRIMESTRE 2015 !

2ème manche de Ligue Nationale 2015 de la Fédération Suisse de Karaté (FSK), karatékas médaillés :

Juniors et U21

Joey Cosendey : 2ème en Kumite

Gianni Lonchamp : 2ème en Kumite

Benoit Begot : 3ème en Kata

Enfants

Mahayan Righetti : 1ère en Kata

Keni Schedel : 3ème en Kata et 3ème en Kumite

10 ATHLETES SELECTIONNES EN LIGUE NATIONALE A !

QUALIFICATIONS A LA FINALE DES CHAMPIONNATS DE SUISSE 2015:

Ligue nationale A

18 points - Mahayan Righetti (Kata U14) - cadre national (candidat)

16 points - Joey Cosendey (Kumite U18) - cadre régional (actif)

12 points - Cyprien Claessens (Kumite U12) - cadre national (candidat)

12 points - Keni Schedel (Kumite U12) - cadre régional (candidat)

12 points - Valentine Picht (Kumite U14) - cadre national (candidat)

12 points - Gianni Lonchamp (Kumite U21) - talent cantonal

12 points - Benoit Begot (Kata U21) - cadre régional (candidat)

8 points - Maya Schedel (Kata ELITE) - cadre régional (actif)

8 points - Sara Ben-Mimoun (Kumite ELITE) - talent cantonal

6 points - Keni Schedel (Kata U11) - cadre national (candidat)

*** 6 points SKL minimaux sont requis pour se qualifier en Ligue nationale A (finale nationale FSK) ! ***

Ligue nationale B

4 points - Mathieu Hofmann (Kumite U12) - talent club

4 points - Léa Gothuey (Kumite U16) - talent régional

4 points - Sheridan Vautier (Kumite U21) - talent cantonal

4 points - Gianni Lonchamp (Kata U21) - talent cantonal

4 points - Içvara Barbier (Kumite ELITE) - cadre régional (candidat)



- 2 points - Jessica Lavier (Kata ELITE) - cadre régional (actif)
2 points - Benoit Begot (Kata ELITE) - cadre régional (candidat)
2 points - Gianni Lonchamp (Kata ELITE) - talent cantonal
0 point - Marie Picht (Kumite U16) - cadre régional (candidat)
0 point - Mayeul Claessens (Kumite/Kata U16) - cadre régional (candidat)
0 point - Valerian Demaurex (Kata/kumite U16) - cadre régional (candidat)
0 point - Stefano Panterotto (Kata ELITE) - talent régional

Ligue C (CANTONAL)

- 0 point - Lionel Perruchoud (Kumite) - talent club
0 point - Fabio Baldicchi (Kumite) - talent club
0 point - Mattia Baldicchi (Kumite) - talent club

Talents (CLUB)

- 0 point - Viviane DeLaRochetterie (Kumite ELITEE) - talent club
0 point - Mourad Chouaki (Kumite ELITE) - talent club
0 point - Jamy Vienet (Kumite) - talent club
0 point - Alexis Corbaz (Kata/Kumite) - nouveau

BRAVO !

Prochains tournois de qualifications aux Championnats Suisses (CS):

Swiss Karate League, 3ème manche des CS à Neuchâtel (19-20 SEPTEMBRE) - Actif!

Finale Nationale A à Liestal (21-22 NOVEMBRE 2015) - Uniquement athlètes SKL qualifiés.





Nouvelles du BCVufflens

Notre tournoi interne annuel a eu lieu les 5 et 6 juin.

Vendredi soir se sont déroulés les matches en simples, dont Timothée Perrin est sorti grand vainqueur. Bravo !

Samedi matin se sont joués les doubles, et c'est Camille Pittet qui a remporté la victoire, quelque peu aidée par son partenaire... Tim Perrin! Bravo et... Rebravo !

Le tournoi s'est terminé, comme d'habitude, par un sympathique repas canadien.

MERCI à la commune, qui nous offre des conditions enviées loin à la ronde !

MERCI aux organisateurs ! BRAVO à tous les participants !

Bon été à tous!



BCVufflens



FSG Vufflens-la-Ville

Soirée de gym du 21 mars « Nos enfants de la télé »

Un grand merci aux habitants de Vufflens pour avoir réservé un bon accueil à nos jeunes gymnastes lors de leur passage à votre domicile pour récolter des lots.

Grâce à vos généreux dons alimentaires, en espèce ou autre, nous avons pu, cette année encore, organiser une belle tombola lors de notre soirée annuelle de gymnastique.

Merci également à l'Harmonie du Pontet et à l'école instrumentale pour les intermèdes musicaux.

Tous étaient sur scène pour le final de ce beau spectacle !



Bravo à tous nos gymnastes qui ont su nous faire rêver lors de cette soirée...



Félicitations aux médaillés de 2014





www.stv-fsg.ch

FSG VUFFLENS

Horaires des leçons de gym Année scolaire 2015-2016

Gymnastique Parents-enfants : dès 3 ans révolus	Le lundi de 16h00 à 17h00
Gymnastique Infantile 1: Pour les enfants en 1 ^{ère} année scolaire	Le mardi de 16h30 à 17h30
Gymnastique Infantile 2 : Pour les enfants en 2 ^{ème} année scolaire	Le mardi de 17h30 à 18h30
Gymnastique aux agrès : Pour les filles de la 3 ^{ème} à la 9 ^{ème} année scolaire	Le mercredi de 17h30 à 19h
Jeunes Garçons : Pour les garçons dès la 3 ^{ème} année scolaire	Le jeudi de 17h30 à 18h45
Multi Sports mixtes : Pour les enfants dès la 7 ^{ème} année scolaire	Le jeudi de 18h45 à 20h00
Athlétisme mixte Pour les enfants dès la 4 ^{ème} année scolaire	Le mardi de 18h30 à 19h45
<u>nouveau !!!</u> Zumba De 14 à 99 ans	Le mardi de 20h à 21h00

Début des cours : semaine du 31.08 au 04.09.2015

Présidente : S. Lasserre 079/793.11.68 Caissière : N. Jaquier 079/604.97.11

fsg.vufflens@bluewin.ch – www.vufflens-la-gym.ch

Gym Féminine

Le jeudi de 20 à 21h15
Renseignements D. Duperrut 021/701.35.69

Gym Hommes

Le lundi de 19h30 à 21h30
Renseignements R. Weissbrodt 021/701.43.41



François BESANCON soigne une vigne sur le territoire de notre commune, sur une parcelle qui porte le nom du Clos du Mulet.

Sa production est vinifiée par Oenologie SA à Perroy.

Goûtez cet agréable vin blanc de Vufflens-la-Ville, cépage Chasselas, vendu Fr. 7.-- la bouteille de 5 dl et Fr. 8.50 celle de 7 dl.

Pour toute commande :

François Besançon, Moulin de la Palaz 1a - tél. 021 701 19 38, aux heures des repas ou 079 609 49 82, 079 565 02 37.

<p><i>La Grand - Vigne</i> <i>Pinot Noir</i></p>	
<p>NOUVEAU <i>Oeil-de-perdrix</i></p>	
<p>Vullioud Charles-André, Vufflens-la-Ville Tél. 021 702 24 73</p>	

50 cl
Fr. 7.00

Le bureau communal est fermé du 28 juillet au 4 août 2015

En cas de nécessité absolue, vous pouvez
contacter :

Mme Rossel, Syndique : 021/701.02.27

M. Maeder, Municipal : 021/701.35.80

M. Gruaz, Municipal : 021/701.35.33



**La Municipalité et le personnel communal
vous souhaitent un bel été !**



www.vufflens-la-ville.ch

Juillet 2015

No 2

**La Fête Nationale
se déroulera à la Grande Salle
de Vufflens-la-Ville
le 1er Août 2015**



Rejoignez-nous

Au menu : Rôti de porc, gratin de pommes de terre et salade offerts par la Commune en étroite collaboration avec la Gym Hommes.

Programme « Fête nationale »

19h30 : Apéritif de bienvenue offert par la Commune

20h15 : Repas offert aux habitants de la Commune sur inscription
(les boissons sont payantes)

Allocutions

21h30 : Aubade présentée par l'Harmonie du Pontet
Formation du cortège aux lampions et flambeaux

21h45 : Feu traditionnel et retour à la Grande Salle pour les personnes désirant prolonger la soirée



Coupon réponse à retourner au Bureau communal sis à la rue de la Poste 10 ou par courriel à commune@vufflens-la-ville.ch d'ici au **jeudi 23 juillet au plus tard – merci d'avance !**

Nom : Prénom :

Adresse :

Nombre de personnes : Adultes : Enfants :